





Agenda

Introduction
Jean-Pierre CLAMADIEU

Notre stratégie en action
Catherine MACGREGOR

Résultats 2021 & perspectives financières
Pierre-François RIOLACCI

O1
Gouvernance
Jean-Pierre CLAMADIEU

6
Echanges
avec les actionnaires

Vote des résolutions
Claire WAYSAND

O7

Compte rendu des commissaires

aux comptes











2021 : les bases d'une croissance durable et de long terme

Simplifier, recentrer et améliorer le business mix

- 9,2 Mds €
 de cessions
 signées ou réalisées
- Accords signés ou finalisés pour sortir de 18 pays¹
- Charbon < 3 %
 de nos capacités de production
 d'électricité

Accélérer la croissance dans les renouvelables

 3 GW mis en service en 2021

 9 GW mis en service entre 2019 et 2021

Accroître l'efficacité et la discipline d'allocation des ressources

- Discipline d'investissement pleinement alignée sur les objectifs stratégiques
- > 90 %
 des Capex de croissance²
 investis de manière organique

Organisation et culture de la performance

25 BUs à 4 GBUs

- Equipe de management renouvelée³ équilibre des profils internes et externes
- Excellence des fonctions support pour soutenir l'efficacité et la croissance
- Primes de performance
 à long terme alignées
 sur les intérêts des actionnaires

Accélérer vers le Net Zéro Carbone



De solides résultats financiers

EBIT Total

6,5 Mds €

EBIT activités poursuivies

6,1 Mds €

2020 : 4,5 Mds €

RNRpg total

3,2 Mds €

RNRpg activités poursuivies

2,9 Mds €

2020 : 1,7 Md €

Dividende proposé

0,85€

2020 : 0,53 €/action

ROCE¹

9,1 %

2020 : 5,7 %

Capex de croissance¹

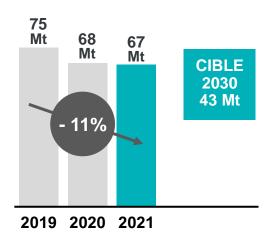
4,3 Mds €

2020 : 3,9 Mds €

Des avancées en matière d'ESG

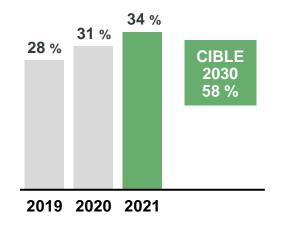
Emissions de gaz à effet de serre





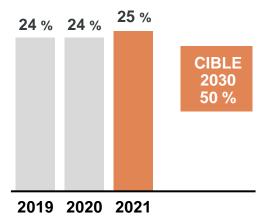
Renouvelables





Mixité







¹ Gaz à effet de serre Scopes 1&3 (MtCO₂eq)

² Science Based Targets

Forte croissance dans les Renouvelables



Cible de 9 GW

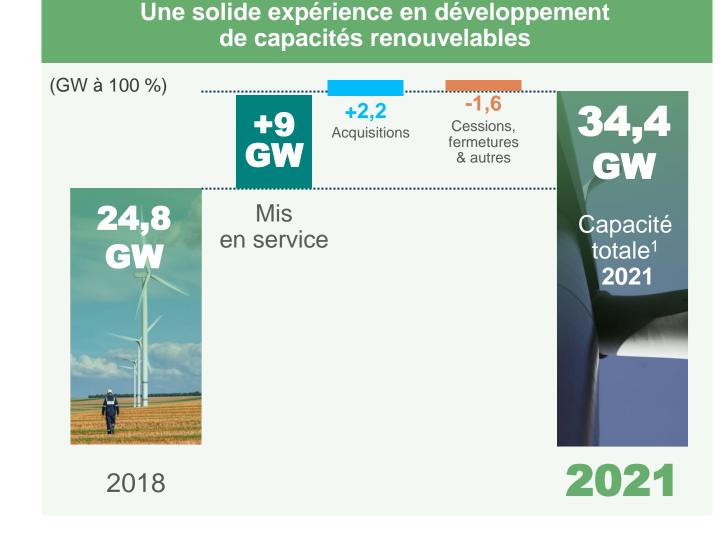
de mise en service entre 2019 et 2021 atteinte

2,1 GW de corporate PPA signés en 2021 positionnant ENGIE parmi les leaders de ces PPA

une acquisition clé

Ocean Winds

poursuit sa **croissance** après avoir récemment remporté des contrats au Royaume Uni, aux États-Unis et en Corée du Sud





Décarboner nos clients grâce à Energy Solutions



Infrastructures énergétiques décentralisées

- Taux de renouvellements élevés et nouveaux contrats de concessions
- Réseau de froid de Paris (20 ans)
- Punggol « Digital District » de Singapour (30 ans)
- Université de Georgetown (50 ans)
- Croissance des capacités décentralisées

Augmentation nette de 0,4 GW¹ en 2021 (23 GW de capacités totales²)

 137 projets dans le solaire distribué mis en service

Durée moyenne des contrats : 15 ans

Services d'efficacité énergétique

- Contrats de décarbonation multipays : Contrat d'efficacité énergétique & production sur site sur plus de 100 sites dans le monde avec Forvia (ex Faurecia)
- Contrat de performance
 énergétique avec l'Armée française







¹ Ajout de capacité nette, après la cession de 0,8 GW au Qatar





Mobilisation du Groupe pour réduire la dépendance énergétique à la Russie



- Augmentation récente des importations grâce à notre portefeuille d'approvisionnements diversifiés (Norvège, Algérie, Etats-Unis)
- Anticipation du remplissage de nos stockages de gaz pour l'hiver prochain
- Augmentation de la capacité de nos terminaux méthaniers



 Des ambitions fortes dans le biométhane et l'hydrogène renouvelable



 Adaptation de nos infrastructures gazières centrales électriques existantes aux gaz renouvelables





Possible prolongation d'une partie du parc nucléaire au-delà de 2025

Concernerait Doel 4 et Tihange 3 jusqu'en 2035

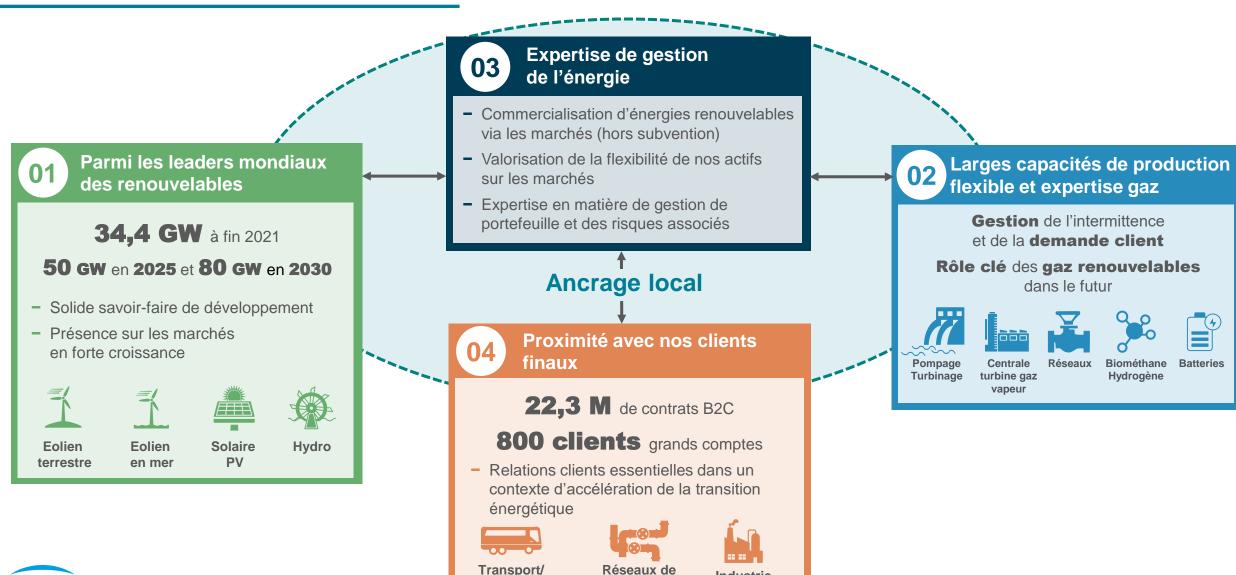
 ENGIE contribue à la réflexion en cours et travaille avec le gouvernement pour étudier la faisabilité et les conditions de mise en œuvre des solutions envisagées à ce stade





Un positionnement unique fondé sur notre modèle intégré

mobilité



chaud et de froid

Industrie



Une position de leader dans les énergies renouvelables

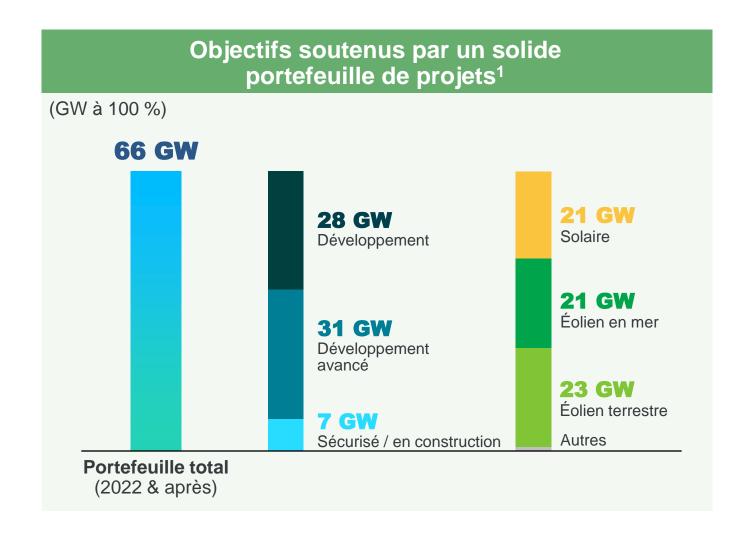


Cible de 80 GW

d'ici 2030

Une approche différenciante

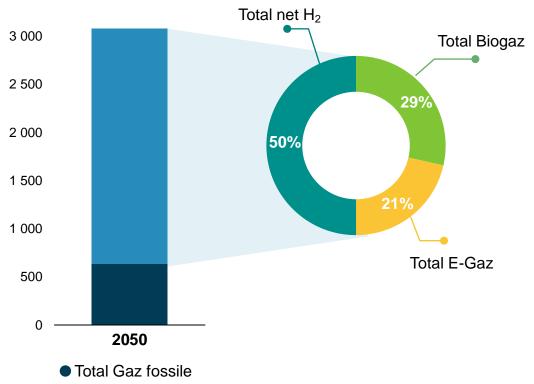
au service des territoires





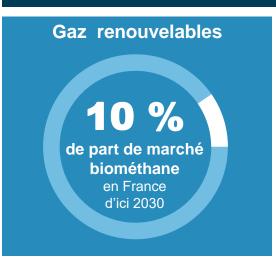
Un immense potentiel dans les gaz renouvelables

Consommation européenne totale de gaz en 2050 (TWh)



 Gaz renouvelable et gaz bas carbone

Projets et objectifs d'ENGIE





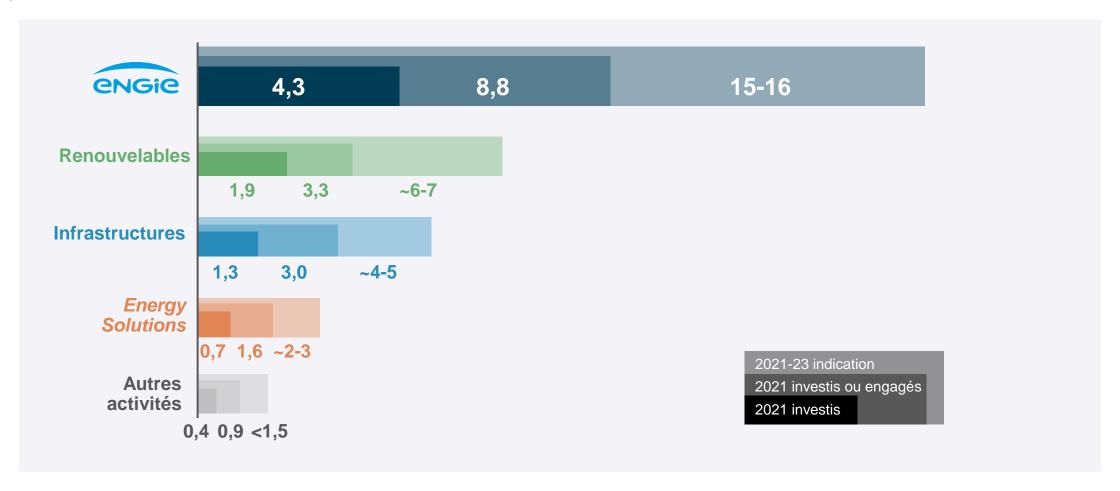




SOURCE: PRIMES, scénario mix

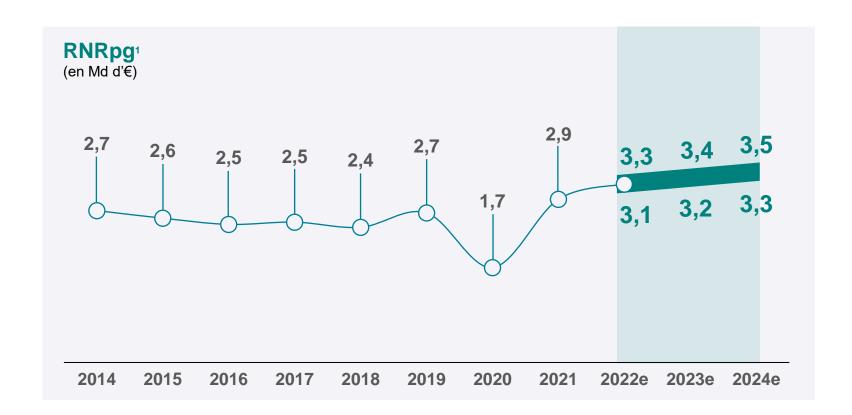
CAPEX¹: Perspectives 2021-23 confirmées et rythme maintenu pour 2024

(Md €)





ENGIE positionné pour une croissance durable



Cessions

2021-23 : >11 Mds €, en hausse

2024 : nettement inférieur à 2021-23

Performance

2021-23 : **0,6 Md €** inchangé

2024 : **en ligne** avec 2022-23



Performance financière 2021

dans le haut de la fourchette des prévisions Des progrès significatifs dans l'exécution de notre plan stratégique Accélération
des investissements
notamment dans
les renouvelables

Un modèle intégré qui place **ENGIE** dans une position solide pour exécuter sa **feuille de route**









Progrès significatifs dans la mise en œuvre du plan stratégique 2021-23

Investissements de croissance¹

15-16 Mds €

d'investissements de croissance attendus sur 2021-23

4,3 Mds €

investis en 2021

8,8 Mds €

investis ou engagés à fin 2021

Plan de performance

0,6 Md €

de contribution nette à l'EBIT attendue sur 2021-23

0,1 Md €

obtenue en 2021, conformément aux attentes

Plus de **0,5 Md €**

obtenu ou identifié à fin 2021 sur 2021-23

Simplification et recentrage Cessions²

Plus de

11,0 Mds €

attendus sur 2021-23

2,0 Mds €

de cessions finalisées en 2021

9,2 Mds €

de cessions finalisées ou signées à fin 2021



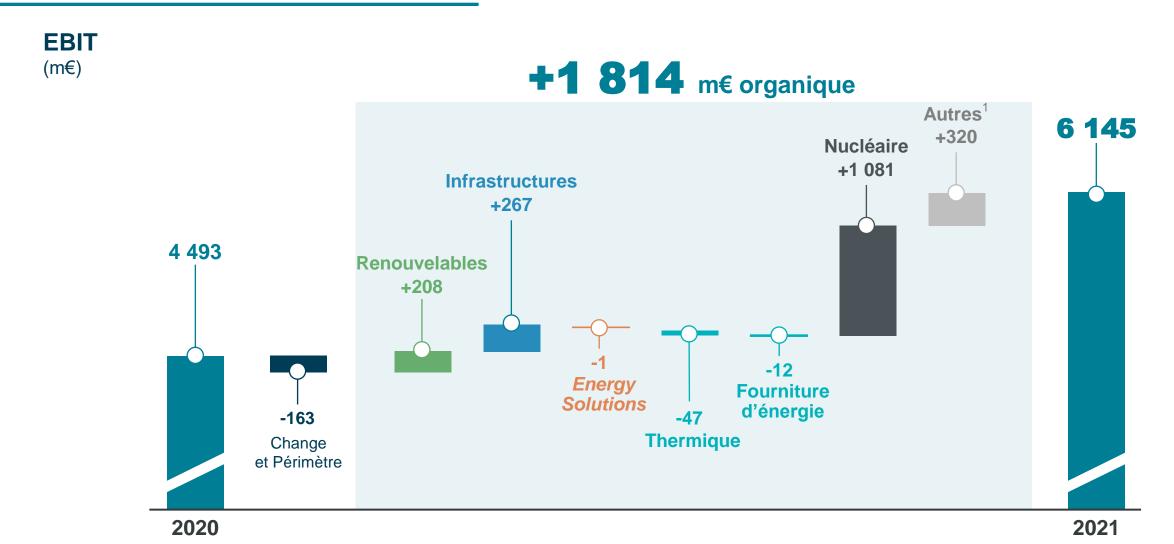
Des résultats financiers 2021 dans le haut de la fourchette des prévisions

(Md €)	Résultats 2021	Variation vs. 2020
Chiffre d'affaires	57,9	+33 % org.
EBIT	6,1	+42 % org.
Résultat Net Récurrent part du Groupe (activités poursuivies)	2,9	+70 % brut
Résultat Net part du Groupe (total)	3,7	+5,2 Mds €

(Md €)	Activités poursuivies	Activités non poursuivies	Total	Indications / Guidance
EBITDA	10,6	0,6	11,2	10,8-11,2
EBIT	6,1	0,4	6,5	6,1-6,5
RNRpg	2,9	0,2	3,2	3,0-3,2
Dette nette économique / EBITDA	3,6x		3,5x	≤ 4,0x



EBIT en croissance organique de +42 %





Une structure financière solide

Dette nette financière

au 31 décembre 2021

25,3 Mds €

Coût moyen de la dette brute

2,63 %

Liquidités

au 31 décembre 2021

21,0 Mds €

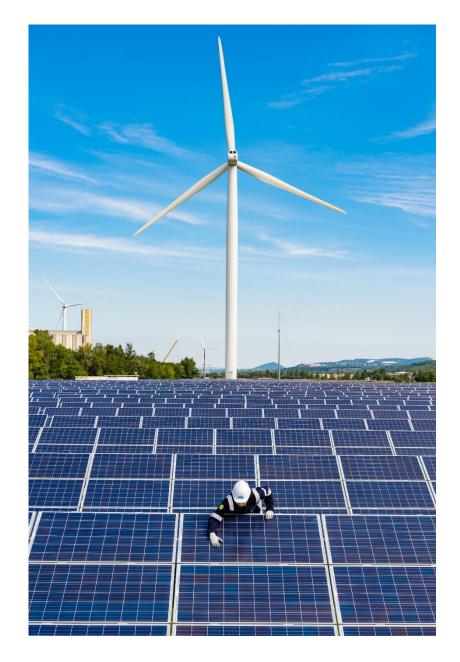
Dont **14,0** Mds € de trésorerie

Notation Crédit

"Strong investment grade"

Ratio de dette nette économique sur EBITDA à 3,6x, en amélioration et inférieur ou égal à 4,0x





Une création de valeur partagée

Actionnaires

0,85 €/action¹

Dividendes

Soit 66 % de taux de distribution

Collaborateurs

7,7 Mds €

Rémunérations et charges sociales (hors EQUANS)

Etats et collectivités

3,2 Mds €

Impôts & Taxes



Achats





Perspectives moyen terme¹

Croissance continue attendue des résultats financiers					
En Md €	Résultats 2022	Résultats 2023	Résultats 2024		
EBITDA	10,7 - 11,1	10,9 - 11,3	11,3 - 11,7		
EBIT	6,1 - 6,5	6,2 - 6,6	6,4 - 6,8		
Guidance RNRpg	3,1 - 3,3	3,2 - 3,4	3,3 - 3,5		

Politique de dividende

Ratio de distribution entre 65 et 75 % du RNRpg

Dividende plancher sur 2021-23 **0,65 €** par action

Notation Crédit

"Strong investment grade"

Ratio de dette nette économique sur EBITDA inférieur ou égal à 4,0x







Intervention des Commissaires aux comptes

Rapports du collège des commissaires aux comptes

Rapports présentés au titre des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport sur les comptes consolidés (Résolution 2)
- Rapport sur les comptes annuels (Résolution 1)
- Rapport spécial sur les conventions réglementées (Résolution 4)

Rapports présentés au titre des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Rapports sur les opérations sur le capital (Résolutions 16 à 27)







Composition du Conseil en 2021

Président indépendant



Jean-Pierre Clamadieu

Directrice Générale



Catherine MacGregor

Administratrice représentante de l'État nommée par arrêté



Stéphanie Besnier

Administrateurs indépendants



Fabrice Brégier



Françoise Malrieu



Ross McInnes



Marie-José Nadeau



Lord Peter Ricketts of Shortlands

Administrateurs proposés par l'État



Patrice Durand



Mari-Noëlle Jégo-Laveissière

3

Administrateurs représentant les salariés



Christophe Agogué



Alain Beullier



Philippe Lepage

Administratrice représentant les salariés actionnaires



Jacinthe Delage

14 membres

50 %¹ de femmes

60 %¹ d'administrateurs indépendants

13 Réunions

100 % de participation



Amélioration du fonctionnement du Conseil

Aspects **positifs**

- Fonctionnement du Conseil très efficace sous la direction du Président
- Intégration réussie de la nouvelle Directrice Générale

- Séminaire stratégique très utile
- Utilité du Comité ad hoc lors d'opérations spéciales

Focus pour 2022

- Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie et examen régulier de sa cohérence avec la raison d'être d'ENGIE
- Systématiser les analyses rétrospectives de la performance réelle des investissements réalisés
- Approfondir les questions climatiques dans le cadre des débats stratégiques
- Organiser davantage de séances d'information thématiques sur les questions climatiques



Une implication forte des comités du Conseil

(3) (2) (6 réunions)

+ 5 communes avec le CSIT²

Présidente Marie-José Nadeau

Comité des Nominations, des Rémunérations et de la Gouvernance

Présidente Françoise Malrieu



75 % d'indépendants¹



97 % de participation

75 % d'indépendants¹



Comité pour l'Ethique, L'Environnement et le développement durable

PrésidentRoss McInnes

Comité de la Stratégie, des Investissements et des Technologies Jean-

s Président Jean-Pierre Clamadieu



96 % de participation

66 % d'indépendants¹





(6 réunions)

96 % de participation

60 % d'indépendants¹





Ordre du jour

Résolutions ordinaires

Résolutions « classiques »

- Approbation des comptes (1 et 2)
- Affectation du résultat et fixation du montant du dividende (3)
- Conventions réglementées (4)
- Rachat d'actions (5)

- Gouvernance (6 à 8)

- Renouvellement de M. Jean-Pierre Clamadieu en tant qu'administrateur
- Renouvellement de M. Ross McInnes en tant qu'administrateur
- Nomination de Mme Marie-Claire Daveu en tant qu'administratrice

- **Rémunérations** (9 à 14)

- 3 résolutions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux (ex post)
- 3 résolutions relatives au vote sur la politique de rémunérations (ex ante)

- Responsabilité Environnementale (15)

• Avis sur la stratégie de transition climatique (Say on climate)

Résolutions non-agréées par le Conseil

(déposées par le FCPE Link France)

- Résolution A (visant à modifier la résolution 3)
- Résolution B (visant à compléter la résolution 3)

Résolutions extraordinaires

- Renouvellement des autorisations financières (16 à 23)
- Actionnariat salarié (24 à 27)
 - 2 résolutions relatives aux augmentations de capital réservées aux salariés :
 - dans le cadre de plans d'épargne d'entreprise
 - dans le cadre d'un plan d'actionnariat salarié international du Groupe
 - 2 résolutions relatives à l'attribution gratuite d'actions (plan monde et plan discrétionnaire)
 - Formalités légales (28)



Ordre du jour

Résolutions ordinaires

- Résolutions « classiques »
 - Approbation des comptes (1 et 2)
 - Affectation du résultat et fixation du montant du dividende (3)
 - Conventions réglementées (4)
 - Rachat d'actions (5)
- Gouvernance (6 à 8)
 - Renouvellement de M. Jean-Pierre Clamadieu en tant qu'administrateur
 - Renouvellement de M. Ross McInnes en tant qu'administrateur
 - Nomination de Mme Marie-Claire Daveu en tant qu'administratrice
- Rémunérations (9 à 14)
 - 3 résolutions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux (ex post)
 - 3 résolutions relatives au vote sur la politique de rémunérations (ex ante)
- Responsabilité Environnementale (15)
 - Avis sur la stratégie de transition climatique (Say on climate)

Résolutions non-agréées par le Conseil

(déposées par le FCPE Link France)

- Résolution A (visant à modifier la résolution 3)
- Résolution B (visant à compléter la résolution 3)

Résolutions extraordinaires

- Renouvellement des autorisations financières (16 à 23)
- Actionnariat salarié (24 à 27)
 - 2 résolutions relatives aux augmentations de capital réservées aux salariés
 - dans le cadre de plans d'épargne d'entreprise
 - dans le cadre d'un plan d'actionnariat salarié international du Groupe
 - 2 résolutions relatives à l'attribution gratuite d'actions (plan monde et plan discrétionnaire)
 - Formalités légales (28)







Ordre du jour

Résolutions ordinaires

- Résolutions « classiques »
 - Approbation des comptes (1 et 2)
 - Affectation du résultat et fixation du montant du dividende (3)
 - Conventions réglementées (4)
 - Rachat d'actions (5)
- Gouvernance (6 à 8)
 - Renouvellement de M. Jean-Pierre Clamadieu en tant qu'administrateur
 - Renouvellement de M. Ross McInnes en tant qu'administrateur
 - Nomination de Mme Marie-Claire Daveu en tant qu'administratrice
- Rémunérations (9 à 14)
 - 3 résolutions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux (ex post
 - 3 résolutions relatives au vote sur la politique de rémunérations (ex ante)
- Responsabilité Environnementale (15)
 - Avis sur la stratégie de transition climatique (Say on climate)

Résolutions non-agréées par le Conseil

(déposées par le FCPE Link France)

- Résolution A (visant à modifier la résolution 3)
- Résolution B (visant à compléter la résolution 3)

Résolutions extraordinaires

- Renouvellement des autorisations financières (16 à 23)
- Actionnariat salarié (24 à 27)
 - 2 résolutions relatives aux augmentations de capital réservées aux salariés
 - dans le cadre de plans d'épargne d'entreprise
 - dans le cadre d'un plan d'actionnariat salarié international du Groupe
 - 2 résolutions relatives à l'attribution gratuite d'actions (plan monde et plan discrétionnaire)
 - Formalités légales (28)



Renouvellement du mandat de Jean-Pierre Clamadieu

63 ans Nationalité française Actions détenues : 50 000



Jean-Pierre Clamadieu

- Président du Conseil d'Administration
- Président du Comité de la Stratégie des Investissements et des Technologies
- Assiste sans être membre au Comité des Nominations des Rémunérations et de la Gouvernance



Compétences clefs

- Mandat de Président ou d'Administrateur de grandes entreprises
- Direction Générale
- Secteur industrie



Diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Paris et ingénieur du Corps des mines

Depuis mai 2018

Président du Conseil d'Administration d'ENGIE

De 2012 à février 2019

- Président du comité exécutif et CEO de Solvay

De 2011 à 2012

- Vice-Président du comité exécutif de Solvay

De 2008 à 2011

- Président-Directeur Général du Groupe Rhodia

De 2003 à 2008

- Directeur Général du Groupe Rhodia

De 1993 à 2003

 Groupe Rhône-Poulenc : plusieurs postes de direction



Mandats et fonctions dans les sociétés extérieures au Groupe

- Administrateur indépendant référent d'AXA1
- Administrateur d'Airbus¹



Renouvellement du mandat de Ross McInnes

68 ans
Nationalité : française et
australienne
Actions détenues : 500



Ross McInnes

- Administrateur d'ENGIE depuis 2018
- Président du Comité pour l'Éthique, l'Environnement et le Développement Durable
- Membre du Comité de la Stratégie, des Investissements et des Technologies
- Membre du Comité d'Audit



Compétences clefs

- Mandat de Président ou d'Administrateur de grandes entreprises
- Finance
- Secteur industrie

Biographie

Diplômé de l'Université d'Oxford

Depuis avril 2015

- Président du Conseil d'Administration de Safran

De juillet 2009 à avril 2015

 Membre du Directoire de Safran puis Directeur Général Délégué

De 2006 à juin 2007

 Membre du conseil de Surveillance de la Générale de Santé puis Président intérimaire du Directoire

De 2005 à 2006

 Directeur Général, Finances et Stratégie du groupe PPR (devenu Kering)

De 2000 à 2005

 Directeur Général Adjoint et directeur financier de Thomson-CSF (devenu Thales)

De 1991 à 1999

 Directeur financier d'Eridania Beghin-Say puis membre du Conseil d'Administration

De 1980 à 1989

 Plusieurs postes dans les activités de corporate finance au sein de Continental Bank (devenue Bank of America)



Mandats et fonctions dans les sociétés extérieures au Groupe

- Président du Conseil d'Administration de Safran¹
- Administrateur d'Eutelsat Communications¹



Nomination de Marie-Claire Daveu en qualité d'administratrice

50 ans Nationalité : française Actions détenues 500



Marie-Claire Daveu

 Directrice Développement durable et affaires institutionnelles et Membre du Comité Exécutif du Groupe Kering



Compétences clefs

- RSE
- Secteur de l'énergie
- Mandat de Président ou d'Administrateur de grandes entreprises

Biographie

Diplômé de l'institut national d'agronomie, ingénieur du Corps des Ponts, des Eaux et des Forêts

Depuis 2012

 Directrice Développement Durable et Affaires Institutionnelles, membre du Comité Exécutif du Groupe Kering

De 2007 à 2012

 Directrice de Cabinet dans plusieurs Secrétariats d'Etat puis au ministère de l'Ecologie

De 2005 à 2007

 Directrice Développement Durable du Groupe Sanofi Aventis

De 2004 à 2005

 Directrice de Cabinet du Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable

De 2002 à 2004

 Conseillère technique à l'Ecologie et au Développement Durable au cabinet du Premier Ministre

De 2001 à 2002

- Ministère du Plan et de l'Environnement

De 1997 à 2001

 Direction Départementale Agriculture et Forêt du département de la Manche



Mandats et fonctions dans les sociétés extérieures au Groupe

- Administratrice du Groupe Crédit Agricole¹
- Membre du Conseil de Surveillance de Ponant



Composition du Conseil à l'issue de cette Assemblée

Président¹ indépendant



Clamadieu

Directrice Générale



MacGregor

représentante de l'État nommée par arrêté

Administratrice



Stéphanie Besnier

Administrateurs indépendants



Marie-Claire

Daveu²



Françoise



McInnes²

Marie-José



Lord Peter Ricketts of Shortlands Nadeau

Administrateurs proposés par l'État



Patrice Durand

Administrateurs représentant les salariés

Malrieu



Christophe Agogué



Magali Viot



Yoan Kosnar

Administratrice représentant les salariés actionnaires



Jacinthe Delage

¹ Sous réserve du vote de l'Assemblée Générale des actionnaires et de la décision du Conseil d'Administration

Mari-Noëlle

Jégo-Laveissière

55 %³ de femmes

64 %³ d'administrateurs indépendants

² Sous réserve du vote de l'Assemblée Générale des actionnaires

³ Pour l'appréciation de la proportion de femmes et d'hommes et de la proportion d'indépendants au sein des Conseils d'Administration, conformément aux règles applicables du Code de commerce et du Code Afep-Medef, la loi prévoit que le nombre d'Administrateurs représentant les salariés ou les salariés actionnaires n'est pas comptabilisé.





Ordre du jour

Résolutions ordinaires

- Résolutions « classiques »
 - Approbation des comptes (1 et 2)
 - Affectation du résultat et fixation du montant du dividende (3)
 - Conventions réglementées (4)
 - Rachat d'actions (5)
- Gouvernance (6 à 8)
 - Renouvellement de M. Jean-Pierre Clamadieu en tant qu'administrateur
 - Renouvellement de M. Ross McInnes en tant qu'administrateur
 - Nomination de Mme Marie-Claire Daveu en tant qu'administratrice
- Rémunérations (9 à 14)
 - 3 résolutions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux (ex post)
 - 3 résolutions relatives au vote sur la politique de rémunérations (ex ante)
- Responsabilité Environnementale (15)
 - Avis sur la stratégie de transition climatique (Say on climate)

Résolutions non-agréées par le Consei

déposées par le FCPE Link France)

- Résolution A (visant à modifier la résolution 3
- Résolution B (visant à compléter la résolution 3)

Résolutions extraordinaires

- Renouvellement des autorisations financières (16 à 23)
- Actionnariat salarié (24 à 27)
 - 2 résolutions relatives aux augmentations de capital réservées aux salariés
 - dans le cadre de plans d'épargne d'entreprise
 - dans le cadre d'un plan d'actionnariat salarié international du Groupe
 - 2 résolutions relatives à l'attribution gratuite d'actions (plan monde et plan discrétionnaire)
 - Formalités légales (28)



Résolutions Say on pay ex post

9ème Résolution

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours de l'exercice 2021, ou attribuée au titre du même exercice

10^{ème} Résolution

Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021, ou attribués au titre du même exercice à M. Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'Administration

- 11^{ème} Résolution

Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021 à Mme Catherine MacGregor, Directrice Générale, ou attribués au titre du même exercice

Résolutions Say on pay ex ante

12^{ème} Résolution

Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs

- 13^{ème} Résolution

Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration

- 14^{ème} Résolution

Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général



Résolutions Say on pay ex post

- 9^{ème} Résolution

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours de l'exercice 2021, ou attribuée au titre du même exercice

10^{ème} Résolution

Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021, ou attribués au titre du même exercice à M. Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'Administration

- 11^{ème} Résolution

Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021 à Mme Catherine MacGregor, Directrice Générale, ou attribués au titre du même exercice

Résolutions *Say on pay ex ant*e

12^{ème} Résolution

Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs

13^{ème} Résolution

Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration

– 14^{ème} Résolution

Approbation de la politique de rémunératior du Directeur Général



Résolutions Say on pay ex post

9^{ème} Résolution

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours de l'exercice 2021, ou attribuée au titre du même exercice

- 10^{ème} Résolution

Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021, ou attribués au titre du même exercice à M. Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'Administration

- 11^{ème} Résolution

Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021 à Mme Catherine MacGregor, Directrice Générale, ou attribués au titre du même exercice

Résolutions *Say on pay ex ant*e

12ème Résolution

Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs

13^{ème} Résolution

Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration

14^{ème} Résolution

Approbation de la politique de rémunératior du Directeur Général



Résolutions Say on pay ex post

9^{ème} Résolution

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours de l'exercice 2021, ou attribuée au titre du même exercice

- 10^{ème} Résolution

Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021, ou attribués au titre du même exercice à M. Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'Administration

- 11^{ème} Résolution

Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021 à Mme Catherine MacGregor, Directrice Générale, ou attribués au titre du même exercice

Résolutions *Say on pay ex ant*e

12^{ème} Résolution

Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs

13^{ème} Résolution

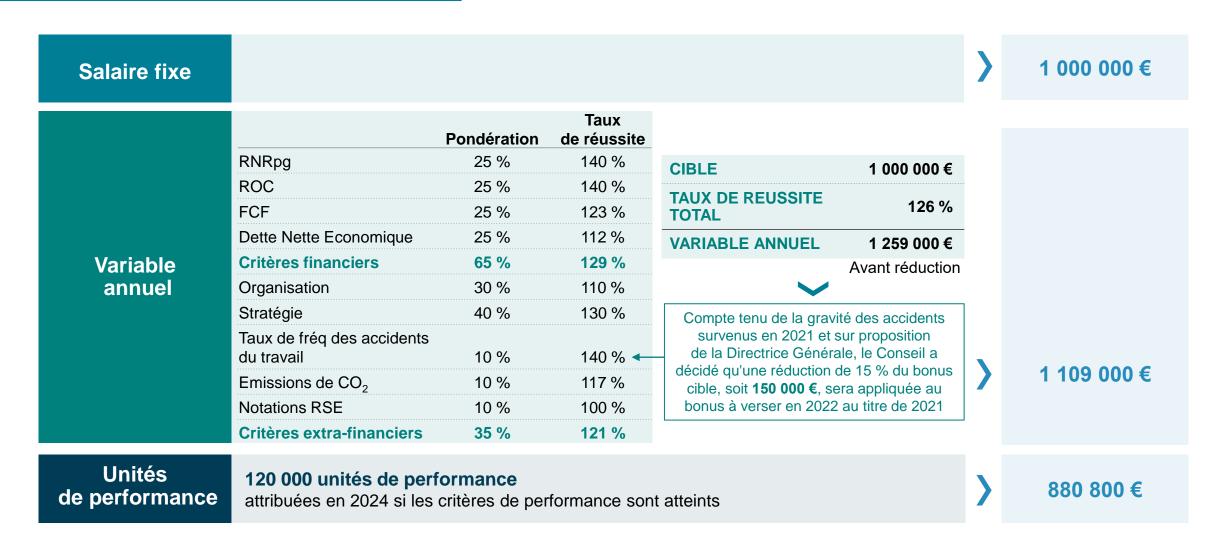
Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration

14^{ème} Résolution

Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général



Rémunération 2021 de la Directrice Générale (ex post)





Résolutions Say on pay ex post

9ème Résolution

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours de l'exercice 2021, ou attribuée au titre du même exercice

- 10^{ème} Résolution

Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021, ou attribués au titre du même exercice à M. Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'Administration

- 11ème Résolution

Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021 à Mme Catherine MacGregor, Directrice Générale, ou attribués au titre du même exercice

Résolutions Say on pay ex ante

- 12ème Résolution

Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs

- 13^{ème} Résolution

Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration

14^{ème} Résolution

Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général



Résolutions Say on pay ex post

9^{ème} Résolution

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours de l'exercice 2021, ou attribuée au titre du même exercice

- 10^{ème} Résolution

Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021, ou attribués au titre du même exercice à M. Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'Administration

- 11ème Résolution

Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021 à Mme Catherine MacGregor, Directrice Générale, ou attribués au titre du même exercice

Résolutions Say on pay ex ante

12ème Résolution

Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs

13^{ème} Résolution

Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration

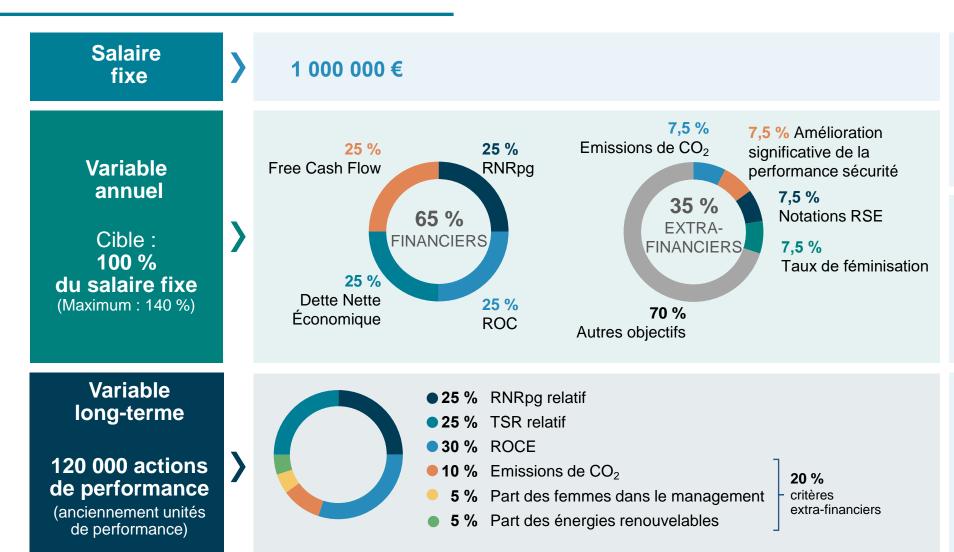
- 14^{ème} Résolution

Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général



Politique de rémunération 2022 de la Directrice Générale

(ex ante)



Régime de retraite complémentaire

Contribution annuelle de l'employeur égale à 25 % de la somme du salaire fixe et du variable annuel versé

Clause de non-concurrence

1 an

L'indemnité de départ et la clause de non-concurrence ne peuvent, cumulées, dépasser 2 années de rémunération¹

Indemnités de départ¹

Jusqu'à 2 années de rémunération si les critères de performance liés à la rémunération variable annuelle des 2 années précédentes ont été atteints à au moins 90 %, en moyenne







Avis sur la stratégie de transition climatique

" Net Zero Carbone "

d'ici **2045**, sur l'ensemble des émissions directes et indirectes du Groupe (Scopes 1, 2 et 3)

Aller au-delà de l'actuelle certification SBTi 2°C obtenue en 2020, en s'inscrivant dans une trajectoire "well below 2 degrees "1"

Leviers

Investir dans les énergies renouvelables

- Sortir du charbon

- Verdir le gaz

Objectifs

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la production d'électricité et de chaleur à un maximum de 43 Mt éq. CO₂ en 2030 (contre 106 Mt éq. en 2017)
- Capacité de production d'électricité à partir d'ENR de 50 GW en 2025 et 80 GW en 2030 (contre 34,4 GW à fin 2021)
- Sortie totale du charbon en Europe en 2025 et pour le reste du monde en 2027
- 100 % de gaz renouvelables ou décarbonés en 2045 grâce au verdissement progressif du gaz et aux techniques de capture du CO₂

Processus

- Avis consultatif des actionnaires
- Intention de renouveler cette consultation en cas de modification substantielle de la stratégie de transition climatique
- Rapport annuel sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de cette stratégie







Ordre du jour

Résolutions ordinaires

- Résolutions « classiques »
 - Approbation des comptes (1 et 2)
 - Affectation du résultat et fixation du montant du dividende (3)
 - · Conventions réglementées (4)
 - Rachat d'actions (5)
- Gouvernance (6 à 8)
 - Renouvellement de M. Jean-Pierre Clamadieu en tant qu'administrateur
 - Renouvellement de M. Ross McInnes en tant qu'administrateur
 - Nomination de Mme Marie-Claire Daveu en tant qu'administratrice
- Rémunérations (9 à 14)
 - 3 résolutions relatives aux rémunérations des mandataires sociaux (ex post
 - 3 résolutions relatives au vote sur la politique de rémunérations (ex ante)
- Responsabilité Environnementale (15)
 - Avis sur la stratégie de transition climatique (Say on climate)

Résolutions non-agréées par le Conseil (déposées par le FCPE Link France)

- Résolution A (visant à modifier la résolution 3)
- Résolution B (visant à compléter la résolution 3)

Résolutions extraordinaires

- Renouvellement des autorisations financières (16 à 23)
- Actionnariat salarié (24 à 27)
 - 2 résolutions relatives aux augmentations de capital réservées aux salariés :
 - dans le cadre de plans d'épargne d'entreprise
 - dans le cadre d'un plan d'actionnariat salarié international du Groupe
 - 2 résolutions relatives à l'attribution gratuite d'actions (plan monde et plan discrétionnaire)
 - Formalités légales (28)















Première résolution

- Comptes annuels de l'exercice 2021
 - Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2021.

Deuxième résolution

- Comptes consolidés de l'exercice 2021
 - Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes consolidés de l'exercice 2021.

Troisième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

Affectation du résultat et fixation du montant du dividende de l'exercice 2021

- Cette résolution a pour objet (i) de procéder à l'affectation du résultat et (ii) de fixer le dividende à 0,85 euro par action et le dividende majoré attribuable aux 271 338 121 actions inscrites au nominatif depuis au moins deux ans au 31/12/2021 à 0,085 euro par action.
- Date de détachement du dividende : 25 avril 2022.
- Date de mise en paiement du dividende : 27 avril 2022.

Résolution B

(visant à compléter la résolution 3)

- Résolution déposée par le FCPE Link France, non agréée par le Conseil d'Administration
 - Reprend la proposition du Conseil d'Administration de fixer le dividende pour l'exercice 2021 à 0,85 euro par action
 - Et propose également de « fixer » le dividende pour les exercices 2023 et 2024 entre 40 et 60 % du Résultat Net part du Groupe (RNpg).



Quatrième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

Approbation des conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du Code de commerce

Cette résolution a pour objet de faire approuver par l'Assemblée les termes du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions conclues antérieurement et ayant poursuivi leurs effets en 2021.

- Renouvellement de l'autorisation d'opérer sur les actions de la Société
 - Prix maximum d'achat : 30 euros.
 - Plafond de détention et de rachat cumulé sur la durée de l'autorisation : 10 % du capital.
 - Montant cumulé des acquisitions : 7,3 milliards d'euros.
 - Résolution non utilisable en période d'offre publique visant la Société.
 - Durée de validité : 18 mois.

Sixième résolution

- Renouvellement du mandat d'un administrateur (M. Jean-Pierre Clamadieu)
 - Échéance du mandat : Assemblée Générale réunie en 2026 sur les comptes de l'exercice 2025.

Septième résolution

- Renouvellement du mandat d'un administrateur (M. Ross McInnes)
 - Échéance du mandat : Assemblée Générale réunie en 2026 sur les comptes de l'exercice 2025.

Huitième résolution

- Nomination de Mme Marie-Claire Daveu en qualité d'administratrice
 - Échéance du mandat : Assemblée Générale réunie en 2026 sur les comptes de l'exercice 2025.

Neuvième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

 Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours de l'exercice 2021, ou attribuée au titre du même exercice et mentionnées à l'article L.22-10-9 du Code de commerce

Vote *ex post* sur l'ensemble des rémunérations versées ou attribuées à raison du mandat aux mandataires sociaux au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles figurent dans le Document d'enregistrement universel 2021, section 4.4.

Dixième résolution

- Approbation de la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021, ou attribués au titre du même exercice, à M. Jean-Pierre Clamadieu, Président du Conseil d'Administration
 - Il est proposé aux actionnaires d'approuver les éléments de la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021, ou attribués au titre du même exercice à M Jean-Pierre Clamadieu, tels qu'ils figurent dans le Document d'enregistrement universel 2021, section 4.4.

Onzième résolution

- Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021, ou attribués au titre du même exercice à Mme Catherine MacGregor, Directrice Générale
 - Il est proposé aux actionnaires d'approuver les éléments de la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021, ou attribués au titre du même exercice à Mme Catherine MacGregor, tels qu'ils figurent dans le Document d'enregistrement universel 2021, section 4.4.

Douzième résolution

- Approbation de la politique de rémunération des administrateurs
 - Il est proposé aux actionnaires d'approuver, en application de l'article L.22-10-8 du Code de commerce, la politique de rémunération des administrateurs, telle que présentée dans le Document d'enregistrement universel 2021, section 4.4.

Treizième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration

• Il est proposé aux actionnaires d'approuver, en application de l'article L.22-10-8 du Code de commerce, les éléments de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration, telle que présentée dans le Document d'enregistrement universel 2021 à la Section 4.4.



Quatorzième résolution

- Approbation de la politique de rémunération de la Directrice Générale
 - Il est proposé aux actionnaires d'approuver, en application de l'article L.22-10-8 du Code de commerce, les éléments de la politique de rémunération de la Directrice Générale, telle que présentée dans le Document d'enregistrement universel 2021, section 4.4.

- Avis sur la stratégie de transition climatique de la Société

Demande d'avis non liant sur la stratégie de transition climatique et plus particulièrement sur les objectifs suivants :

- Être « Net Zéro Carbone » à horizon 2045, pour l'ensemble des émissions directes et indirectes (scopes 1, 2 et 3).
- S'inscrire dans une trajectoire « well below 2 degrees » (« bien en dessous de 2 degrés ») validée par SBTi, ce qui se traduit notamment par la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à la production d'électricité et de chaleur à maximum 43 Mt CO₂éq en 2030.
- Atteindre une capacité installée de production électrique à partir d'énergies renouvelables de 50 GW en 2025 et 80 GW en 2030.
- Atteindre 100 % de gaz renouvelables en 2045 via le verdissement progressif du gaz au travers du recours au biométhane, à l'hydrogène vert et aux techniques de capture du CO₂.
- Sortir du charbon d'ici 2025 en Europe et 2027 dans le reste du monde.

- Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'émettre, avec maintien du droit préférentiel de souscription, des valeurs mobilières (utilisable uniquement en dehors des périodes d'offre publique)
 - Emission avec offre au public :
 - D'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de filiales de la Société.
 - Montant nominal maximum: 225 millions d'euros, ou
 - De valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.
 Montant nominal maximum : 5 milliards d'euros.
 - Ces montants sont communs à ceux prévus aux autres résolutions d'émission de valeurs mobilières (17e, 18e,19e et 20e résolutions), sur lesquels ils s'imputent.
 - Le montant de 225 millions d'euros s'imputera sur le montant du plafond global de 265 millions d'euros visé à la 21e résolution.
 - Durée de validité : 26 mois.

- Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'émettre des valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription (utilisable uniquement en dehors des périodes d'offre publique)
 - Emission avec offre au public notamment dans le cadre d'OPA/OPE sur une société cotée :
 - D'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de filiales de la Société. Montant nominal maximum : 225 millions d'euros, ou
 - De valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.
 Montant nominal maximum : 5 milliards d'euros.
 - Prix minimum d'émission des actions : moyenne pondérée des cours cotés des trois dernières séances de bourse diminuée d'une décote de 10 %, conformément à la loi.
 - Ces montants sont communs à ceux prévus aux autres résolutions d'émission de valeurs mobilières (16e, 18e, 19e et 20e résolutions), sur lesquels ils s'imputent.
 - Le montant de 225 millions d'euros s'imputera sur le montant du plafond global de 265 millions d'euros visé à la 21^e résolution.
 - Durée de validité : 26 mois.

- Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'émettre des valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'investisseurs qualifiés ou au profit d'un cercle restreint d'investisseurs, dans la limite de 20 % du capital (utilisable uniquement en dehors des périodes d'offre publique)
 - Emission « réservée » :
 - d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société ; ou
 - de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.
 - Montants communs à ceux prévus aux autres résolutions d'émission de valeurs mobilières (16e, 17e, 19e, et 20e résolutions), sur lesquels ils s'imputent.
 - Le montant de 225 millions d'euros s'imputera sur le montant du plafond global de 265 millions d'euros visé à la 21e résolution.
 - Durée de validité : 26 mois.

- Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'augmenter le montant des augmentations de capital (« <u>greenshoe</u> ou clause d'extension ») réalisées en application des 16^e,
 17^e et 18^e résolutions (utilisable uniquement en dehors des périodes d'offre publique)
 - Montants : maximum 15 % de l'émission initiale, imputable sur le montant commun de 225 millions d'euros maximum fixé par les 16^e, 17^e et 18^e résolutions ainsi que sur le montant de 5 milliards d'euros pour les valeurs représentatives de créances.
 - Montants communs à ceux prévus aux autres résolutions d'émission de valeurs mobilières (16e, 17e et 18e résolutions), sur lesquels ils s'imputent.
 - Le montant de 225 millions d'euros s'imputera sur le montant du plafond global de 265 millions d'euros visé à la 21^e résolution.
 - Durée de validité : 26 mois.

- Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'émettre des actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières diverses en <u>rémunération d'apports de titres</u> consentis à la Société dans la limite de 10 % du capital social (utilisable uniquement en dehors des périodes d'offre publique)
 - Emission « réservée ».
 - Montants: dans la limite de 10 % du capital imputable sur le montant commun de 225 millions d'euros maximum fixé par les 16e, 17e, 18e et 19e résolutions ainsi que sur le montant de 5 milliards d'euros maximum pour les valeurs mobilières représentatives de créances.
 - Le montant de 225 millions d'euros s'imputera sur le montant du plafond global de 265 millions d'euros visé à la 21^e résolution.
 - Durée de validité : 26 mois.

Vingt-et-unième résolution

Assemblée Générale Extraordinaire

- Limitation du plafond global des délégations d'augmentation de capital immédiate et/ou à terme
 - Montant : 265 millions d'euros.
 - Montant nominal maximal global commun aux 16^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e résolutions ainsi qu'aux 24^e et 25^e résolutions.

Vingt-deuxième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

- Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social <u>par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres</u>
 - Le montant global des sommes pouvant être incorporées, s'ajoute au plafond global de 265 millions d'euros visé à la 21e résolution.
 - Durée de validité : 26 mois.

Vingt-troisième résolution

Assemblée Générale Extraordinaire

- Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de réduire le capital social par annulation d'actions autodétenues
 - Limite: 10 % du capital social par période de 24 mois.
 - Durée de validité : 26 mois.

- Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation de capital social réservée aux salariés adhérents de Plans d'Epargne d'Entreprise du Groupe ENGIE
 - Montant nominal maximal : 2 % du capital social, s'imputant sur le plafond global de 265 millions d'euros visé à la 21^e résolution de la présente Assemblée.
 - Plafond global commun aux 24^e et 25^e résolutions : 2 % du capital social.
 - Délégation privant d'effet celle donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 mai 2021 dans sa 16ème résolution.
 - Prix d'émission : moyenne des cours d'ouverture de l'action sur les 20 séances de bourse précédant le jour de la décision, diminuée d'une décote qui ne pourra pas excéder la décote maximum autorisée par la législation en vigueur au moment de la mise en œuvre de la délégation.
 - Durée de validité : 26 mois.

- Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation de capital social réservée à une catégorie de bénéficiaires dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan d'actionnariat salarié international du Groupe ENGIE
 - Montant nominal maximal : 0,5 % du capital social, s'imputant sur le plafond global de 265 millions d'euros visé à la 21^e résolution de la présente Assemblée.
 - Plafond global commun aux 24^e et 25^e résolutions : 2 % du capital social.
 - Délégation privant d'effet celle donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 mai 2021 dans sa 17ème résolution.
 - Prix d'émission : moyenne des cours d'ouverture de l'action sur les 20 séances de bourse précédant le jour de la décision, diminuée d'une décote qui ne pourra pas excéder la décote maximum autorisée par la législation en vigueur au moment de la mise en œuvre de la délégation.
 - Durée de validité : 18 mois.

- Renouvellement de l'autorisation au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions en faveur d'une part de l'ensemble des salariés et mandataires sociaux des sociétés du Groupe ENGIE (à l'exception des mandataires sociaux de la société ENGIE) et d'autre part aux salariés participant à un plan d'actionnariat salarié international du Groupe ENGIE
- Montant maximum : 0,75 % du capital social au jour de la décision d'attribution, montant global commun aux 26e et 27e résolutions. Ce plafond est assorti d'un sous-plafond annuel de 0,25 % du capital social.
- Période minimale d'acquisition : 2 ans.
- Durée de validité : 38 mois.

- Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions en faveur de certains salariés et mandataires sociaux des sociétés du Groupe ENGIE (y compris les mandataires sociaux exécutifs de la société ENGIE)
- Montant maximum : 0,75 % du capital social au jour de la décision d'attribution, montant global commun aux 26e et 27e résolutions. Ce plafond est assorti d'un sous-plafond annuel de 0,25 % du capital social.
- Période minimale d'acquisition : 3 ans.
- Période minimale de conservation : aucune, à l'exception des principaux dirigeants du Groupe qui se verront imposés une période cumulée d'acquisition et de conservation minimale de 4 ans.
- L'attribution d'actions gratuites est soumise à des conditions de performance financières et non financières.
- Hormis pour le Directeur Général et les cadres dirigeants, les premières 500 actions attribuées sont exemptées de conditions de performance.
- Durée de validité : 38 mois.

Vingt-huitième résolution

Assemblée Générale Ordinaire

Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et pour les formalités

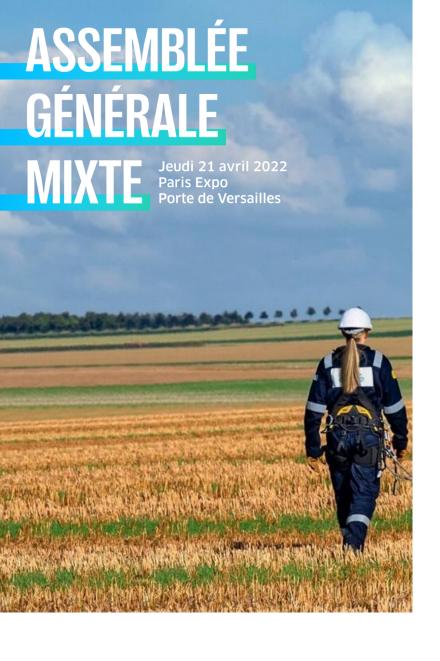
• Cette résolution a pour objet de permettre l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et d'accomplir les formalités légales.











Un incident technique est survenu

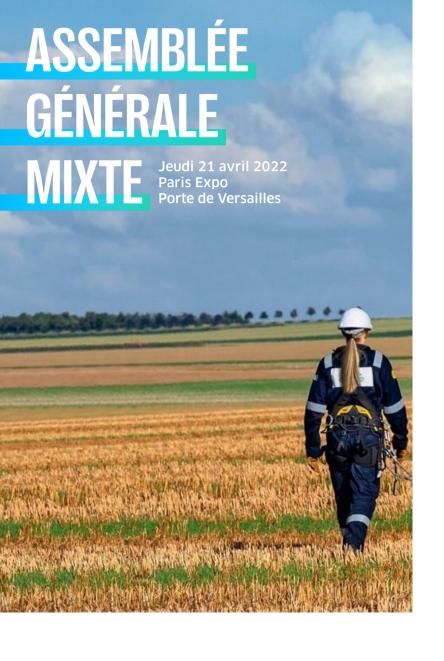
Nous mettons tout en œuvre pour le résoudre rapidement

L'Assemblée Générale ENGIE 2022 va reprendre dans quelques instants

Merci pour votre patience et votre compréhension







Suite à un incident technique

Nous ne sommes pas en mesure d'assurer la diffusion en direct de l'Assemblée Générale ENGIE 2022

Nous vous invitons à visionner la vidéo complète en différé et accessible sur le site engie.com à partir du vendredi 22 avril 2022

Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée

